



cc by-nc-nd b. monginoux / www.photo-paysage.com

Le Petit Bavard

Avril 2017

La Vie municipale

Séance du conseil a eu lieu le **1er mars 2017**. Afin de prendre connaissance des sujets traités lors de la séance du conseil, nous vous rappelons que les textes intégraux des décisions du conseil municipal sont disponibles pour consultation au bureau municipal.

Prochaine séance du conseil

Se tiendra, le **5 avril 2017** au gymnase de l'école à compter de 19 heures. Il nous fera grandement plaisir de vous y accueillir et de vous informer de votre monde municipal. Soyez présents en grand nombre, nous apprécions votre présence !

Prochaines séances à venir pour 2017 :

03 mai

07 juin

05 juillet

02 août

06 septembre

04 octobre

1er novembre

06 décembre

Horaire du Bureau municipal :

Lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16h vendredi : fermé

17 avril : Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé pour le congé du Lundi de Pâques.

Collecte des ordures : 11 et 25 avril

Récupération : 12 et 26 avril

Bibliothèque Municipale

Horaire : mardi de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Lieu : **1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac**
Responsable : Mme Lise Bérubé



Chronique de l'inspecteur municipal en environnement et bâtiment

SECTION 21 – LA PROTECTION DU MILIEU RIVERAIN

21.1 Autorisation ou permis préalable aux interventions sur les rives et le littoral

Toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiète sur le littoral, sont assujettis à l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation de la municipalité.

21.2 Usages, ouvrages et travaux prohibés et autorisés sur les rives

Dans la rive, sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux à l'exception des constructions, ouvrages et travaux suivants, si leur réalisation n'est pas incompatible avec d'autres mesures de protection des zones inondables:

- 1° l'entretien, la réparation, et la démolition des constructions et ouvrages existants utilisés à des fins autres que municipales, commerciales, industrielles, publiques ou pour des fins d'accès public;
- 2° les constructions, les ouvrages et les travaux à des fins municipales, commerciales, industrielles, publiques ou pour des fins d'accès public, y compris leur entretien, leur réparation et leur démolition, s'ils sont assujettis à l'obtention d'une autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2).
- 3° l'agrandissement d'un bâtiment principal à des fins autres que municipales, commerciales, industrielles, publiques ou pour des fins d'accès public aux conditions suivantes:
 - a) les dimensions du lot ne permettent plus la construction ou

l'agrandissement de ce bâtiment principal suite à la création de la bande de protection de la rive et il ne peut raisonnablement être réalisé ailleurs sur le terrain;

b) le lotissement a été réalisé avant le 30 mars 1983;

c) le lot n'est pas situé dans une zone à risque élevé de glissements de terrain identifiée à la section 19 du présent règlement;

d) une bande minimale de protection de cinq (5) mètres devra obligatoirement être conservée dans son état actuel ou préférablement retournée à l'état naturel si elle ne l'était pas déjà;

e) cet agrandissement ne soit pas plus près du rivage que le bâtiment principal existant;

4° le déplacement d'un bâtiment déjà situé dans la rive, aux conditions suivantes :

a) les dimensions du lot ne permettent pas le déplacement hors de la bande de protection de la rive, ce dernier ne pouvant être réalisé ailleurs sur le terrain;

b) le déplacement du bâtiment réduit l'empiètement dans la bande de protection de la rive en l'éloignant de la ligne des hautes eaux;

5° la construction d'avant-toit, balcon, galerie ouverte (sans mur), terrasse et perron aux conditions suivantes :

a. ces derniers soient rattachés au bâtiment principal;

b. ces constructions n'excèdent pas 2,5 mètres d'empiètement dans la bande riveraine;

c. conserver une bande minimale de protection de 5 mètres de la ligne des hautes eaux;

6° les ouvrages et travaux suivants relatifs à la végétation:

- a) les activités d'aménagement forestier dont la réalisation est assujettie à la *Loi sur les forêts* (L.R.Q., c. F-4.1) et à ses règlements d'application;
 - b) la coupe d'assainissement;
 - c) sur une bande de protection de 20 mètres, la récolte maximale de 33% des arbres de 10 centimètres et plus de diamètre, à la condition de préserver un couvert forestier d'au moins 66% dans les boisés privés utilisés à des fins d'exploitation forestière ou agricole
 - d) la coupe nécessaire à l'implantation d'une construction ou d'un ouvrage autorisé;
 - e) la coupe nécessaire à l'aménagement d'une ouverture de cinq (5) mètres de largeur donnant accès au plan d'eau, lorsque la pente de la rive est inférieure à 30%;
 - f) l'élagage et l'émondage nécessaires à l'aménagement d'une fenêtre de 5 mètres de largeur, lorsque la pente de la rive est supérieure à 30%, ainsi qu'à l'aménagement d'un sentier ou d'un escalier, aménagé de biais avec la ligne de rivage, qui donne accès au plan d'eau. Les escaliers en béton à l'exception des piliers sont interdits;
 - g) aux fins de rétablir un couvert végétal permanent et durable. Les semis et la plantation d'espèces végétales, d'arbres ou d'arbustes et les travaux nécessaires à ces fins;
 - h) les divers modes de récolte de la végétation herbacée lorsque la pente de la rive est inférieure à 30% et uniquement sur le haut du talus lorsque la pente est supérieure à 30%;
- 7° la culture du sol à des fins d'exploitation agricole; cependant, une bande minimale de végétation de trois (3) mètres de la rive, mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux devra être conservée. De plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à moins de trois (3) mètres de la ligne des

hautes eaux, la largeur de la rive doit inclure un minimum d'un (1) mètre sur le haut du talus;

8° les ouvrages et travaux suivants :

- a) l'installation de clôtures;
- b) l'implantation ou la réalisation d'exutoires de réseaux de drainage souterrain ou les murs de soutènement, en accordant la priorité à la technique la plus susceptible de faciliter l'implantation éventuelle de végétation naturelle;
- c) les puits individuels;
- d) la reconstruction ou l'élargissement d'une route ou d'un chemin existant incluant les chemins de ferme et les chemins forestiers, en favorisant l'élargissement du côté opposé au lac ou au cours d'eau;
- e) les ouvrages et travaux nécessaires à la réalisation des constructions, ouvrages et travaux autorisés sur le littoral, conformément à l'article Erreur ! Source du renvoi introuvable.;
- f) les activités d'aménagement forestier dont la réalisation est assujettie à la *Loi sur les forêts* et à sa réglementation sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État.

Nonobstant ce qui précède, l'implantation de toute nouvelle construction de bâtiment principal incluant balcon, galerie ouverte (sans mur), terrasse à aire ouverte et perron ainsi que de bâtiment secondaire pourra s'effectuer sur la rive à la condition de respecter la largeur minimale de la rive à protéger (Voir annexe B – Terminologie « Rive »).

(A SUIVRE DANS LA PROCHAINE PARUTION)

Semainier Avril

Célébrations dominicales : 2, 9, 23 et 30 avril 2017

Messe le 15 avril 2017 : Veillée pascale
Salle de l'Âge d'Or, 7.30 p.m

1- Mme Jacqueline Dumont par M Claude Dumont

2- Mme Marcelle Larivée Pronovost par sa fille Renée



FRIPERIE

La friperie est ouverte à tous les mardis après-midi de 13h à 16h , au 1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac.

C'est le temps de faire votre ménage du printemps, nous acceptons tous les vêtements, jouets, articles de décoration et de couture, CD de musique, etc.

Notez que tous les profits vont aux loisirs de St-Roch-de-Mékinac.

Pour plus d'informations, contactez Marlène Doucet au 819-646-5824

Âge d'Or St-Roch-de-Mékinac

Activités avril :

Les mardis 4, 11, 18 et 25 avril : bingo, dards et cartes.

Le mardi 11 avril : dîner du mois.

Les mercredis 5, 12 avril : ViActive et quilles virtuelles.

Le jeudi 13 avril : Cabane à sucre.

Pour informations : Denise Defoy, 819-646-5739.

Le jeudi 20 avril : Tournoi de whist militaire.

Pour informations : Denise Gauthier, 819-646-5053.

Noter que ViActive est un projet conjoint entre la municipalité et l'Âge D'Or, et s'adresse à toute la population.

Pour informations, communiquer avec Micheline Demers au 1-514-946-4195

COMMUNIQUÉ

Le **Carrefour Normandie** est un organisme de distribution alimentaire.

Les personnes intéressées doivent appeler au 418-365-5769 pour obtenir des renseignements ou, se rendre directement au 331, rue Notre-Dame, Saint-Tite, pour s'inscrire.

En ce qui concerne la distribution à la municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac (pour les personnes déjà inscrites), l'horaire est le **5 et le 19 avril** à compter de 13h 30 au 1216, rue Principale.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MÉKINAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La programmation dévoilée!

St-Tite, le 21 mars 2017 – Aujourd’hui avait lieu le dévoilement de la programmation de l’Expo Mékinac 2017, qui aura lieu du 21 au 23 avril au Sportium de St-Tite. Cette activité, organisée par la Chambre de commerce de Mékinac, permet de réunir plusieurs entreprises sous le même toit et de ce fait, offrir une grande variété de produits et services. De plus, l’événement vise aussi à faire connaître au grand public la passion qui habite nos entrepreneurs.

Les visiteurs découvriront plus de 50 exposants provenant de plusieurs secteurs d’activités. « Les entreprises ont répondu en grand nombre à l’appel. La semaine dernière, nous avons dû revoir la configuration des kiosques à l’Intérieur du Sportium, ce qui nous a permis d’ajouter 4 kiosques supplémentaires. À ce jour, une seule espace demeure disponible pour les entreprises qui désireraient se joindre à nous», explique le président du comité organisateur, monsieur Laurent Lachance.

C’est le rendez-vous printanier dans Mékinac. Le coût d’entrée est de 5\$ et donne la chance de gagner plus de 10 000\$ en prix, en plus des multiples tirages surprises. Il est à noter que l’entrée est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins, accompagnés d’un adulte.

Lors de cette 5^e édition, nous avons la chance d’avoir une programmation très diversifiée. Tout d’abord, le vendredi soir, les dames et les hommes sont invités à venir vivre un 6 à 8 rempli de surprises. Dégustations, ateliers et conférences sont au rendez-vous. Le samedi matin, les enfants auront le privilège de prendre une photo officielle avec les personnages de Pat Patrouille. Les 100 premiers recevront également un sac surprise. L’Espace famille sera également l’endroit de prédilection pour les petits, avec son aire de jeux et le maquillage.

Du côté de l’Espace conférence, 7 représentations seront offertes aux visiteurs et ceux-ci courent la chance de gagner un prix de présence à chacune de ces conférences. Un espace emploi sera également aménagé, afin de faire connaître les opportunités d’emploi dans Mékinac. Les entreprises seront identifiées par une affiche Mékinac j’embauche!

Le dimanche matin, les enfants pourront assister au conte animé par les élèves de l’École Plein Soleil. Le conte sera suivi d’un bricolage thématique et l’Espace famille sera également ouvert. L’Espace conférence accueillera les élèves de Paul-le-jeune avec une présentation sur l’Univers créatif.

Partenaire majeur de l’événement



CHAMBRE DE COMMERCE DE MÉKINAC

En après-midi, le défilé de mode mettra en vedette 6 boutiques. Le Grand tirage clôtura cette 5^e édition de l'Expo Mékinac. Pour les détails complets de la programmation, on vous invite à consulter le www.expomekinac.com

Le comité organisateur est composé de Laurent Lachance de MicroGest Informatique, Sylvain Lemire de la SADC Vallée de la Batiscan, Karine Genest, attachée politique de Julie Boulet, Nadia Moreau de la Communauté entrepreneuriale de Mékinac, Sylvain Gagnon du Couvoir Sélect, Caroline Thellend de TC Média, Lucien Gélinas du Bulletin Mékinac, Kariane St-Arneault du Carrefour Emploi Mékinac, Julie Robillard de la MRC Mékinac et de Geneviève Racine directrice générale de la Chambre de commerce de Mékinac.

Le comité organisateur souhaite la bienvenue à tous et tient à remercier ses précieux partenaires : Festival Western de St-Tite, la Ville de St-Tite, TC Média, la MRC de Mékinac, le Bar le Reflet, Toiture Matthieu Gauthier, Rouge Fm 94.7 et Énergie 102.3, ainsi que Emploi-Québec Mauricie.

C'est un rendez-vous printanier à ne pas manquer....

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter Geneviève Racine, directrice générale de la CCM, au 418-365-3983.

Source :

Geneviève Racine, directrice générale
Chambre de commerce de Mékinac
Téléphone bureau : 418-365-3983
Téléphone cellulaire : 418-507-3983
info@ccmekinac.ca

Partenaire majeur de l'événement



CHAMBRE DE COMMERCE DE MÉKINAC

Ouvert
à tous



SOUPER

Crabes des neiges

À VOLONTÉ

6 mai 2017, 18 h

Salle Aubin, Ste-Thècle

Réservation requise

120 \$ // **115 \$** 8 et +

Prix par personne
Taxes, service, **BIÈRE ET VIN À VOLONTÉ**

Informations ou réservation

Geneviève Racine // 418 365-3983

Info@ccmekinac.ca

PARTENAIRES DE LA SOIRÉE



FEMMES DE MÉKINAC

AVRIL

Lundi 3 avril 2017 : Journée d'inscriptions aux activités d'Avril 2017 de 10 h à 17 h.

Jeudi 6 avril 2017 : Rendez-vous gourmand « salade de légumineuses et de pâtes à la Toscane » avec Ginette Gauthier de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes.

Samedi 8 avril 2017 : Activité de financement souper spaghetti à 18h, au Resto Bar Le Brinadon du Lac-aux-Sables, le samedi 8 avril 2017, nous vous convions à un souper bénéfice. Les billets sont disponibles au Centre de femmes au coût de 22 \$, une belle occasion de soutenir la mission de Femmes de Mékinac.

Mercredi 12 avril 2017 : Causerie-Atelier-Femmes-Échanges « Qui suis-je parmi les autres? » avec Karine Leclerc de 13 h 15 à 15 h 30 à la Maison des jeunes L'Index situé au 515, rue des Loisirs à Notre-Dame-de-Montauban.

Jeudi 13 avril 2017 et lundi 17 avril 2017 : Prenez note que Femmes de Mékinac sera fermé à l'occasion des congés de Pâques. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.

Mercredi 19 avril 2017 : La petite douceur du mois avec notre invitée Geneviève Gauthier photographe qui partagera son cheminement de vie au féminin et les expériences qui l'ont amenée à devenir entrepreneure de 19 h à 21 h au Centre de femmes.

Jeudi 20 avril 2017 : Atelier créatif « Culotte à vaisselle » de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre de femmes. Vous devez fournir deux linges à vaisselle pour l'atelier.

Les lundis 24 avril 2017 et 1er, 8 mai 2017 : Atelier créations « Capteur de rêves » de 13 h 15 à 15 h 30. Créons ensemble des capteurs de rêves dans une ambiance chaleureuse, des articles destinés à la vente au profit de Femmes de Mékinac. Tous les accessoires nécessaires pour la réalisation des capteurs de rêve seront fournis par le centre.

Jeudi 27 avril 2017 : Assemblée de cuisine « Le chemin est sous mes pas » avec Nicole Houle. Déjeuner au coût de 5 \$ de 9 h 30 à midi au Centre de femmes.

Merci et bonne journée,
Femmes de Mékinac (Centre de femmes)
Julie Bordeleau, agente de promotion
Tél. : (418) 289-2588

Activité de financement
au profit de Femmes de Mékinac

Billet : 22\$

Samedi
8
avril

à 18h



Souper
Spaghetti

Au Resto Bar Le Brinadon
570 rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables



Merci à la
BOULANGERIE
Germain

Femmes
de Mékinac

Centre de femmes

Infos : 418.289-2588



APHA
Association des Personnes
Handicapées Actives de **Mékinac**

301, rue st-Jacques # 210
418-289-3630

www.apham.org ou sur



L'APHA Mékinac, organisme qui œuvre pour l'intégration et la défense de droits des personnes adultes vivant en situation d'handicap, vous invite à ses activités.

Calendrier des activités : Avril 2017

- Mercredi 5 avril :** Sortie cabane à sucre chez Anita et Angelo Trépanier (\$20.00, transport non-inclus).
- Jeudi 6 avril :** Cuisines collectives.
- Mercredi 12 avril :** Sortie d'intégration social : magasinage à Trois-Rivières.
- Jeudi 13 avril :** Atelier D.I (de 16h00 à 19h00) repas cabane à sucre.
- Mercredi 19 avril :** ViActive adaptée, atelier créatif, formatif, de chants et de dextérité ainsi qu'une soupe de l'amitié.
- Jeudi 20-27 avril :** Ateliers créatifs et formatifs (petit groupe).
- Mercredi 26 avril :** Conférence d'une hygiéniste dentaire suivi d'un dîner fraternel et d'un bingo.

Cours d'aquaforme adapté : 7, 14 et 21 mars, 4, 11, 18 avril et 2 mai 2017.



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE!**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
Info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Repas à domicile

Programmation du mois d'avril

Conférence sur la médiation citoyenne

L'organisme de justice alternative Aux Trois Pivots vient vous faire envisager la gestion de conflits de manière différente avec cette démarche qu'est la médiation citoyenne.

Mardi 4 avril 13h30
St-Luc-de-Vincennes
Inscription obligatoire

Atelier de sensibilisation à la gestion de conflits

L'organisme de justice alternative Volteface vous offre l'opportunité d'acquérir des connaissances sur la notion de conflit et être en mesure d'identifier les différentes façons de les gérer dans cet atelier participatif.

Jeudi 6 avril
Heure: 9h30 à 11h30
Ste-Thècle (local 217)
Inscription obligatoire
Places limitées

Aider sans s'épuiser

« Surmonter ses peurs en faisant preuve de résilience »

Venez découvrir cette qualité qui se caractérise par la capacité à refaire sa vie, surmonter les épreuves et en sortir grand face aux multiples défis de votre vie.

Mardi 11 avril
Heure: 13h30
St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 13 avril
Heure: 13h30
Ste-Thècle

Café-Jasette

Détendez-vous le temps d'une jasette et profitez d'un bon café offert pour tous nos membres. Vous aurez la chance de discuter avec d'autres aidants et de créer des liens intéressants.

Mardi 18 avril 13h30
Restaurant Le Presbytère
1360, rue Principale, St-Stanislas

Jeudi 20 avril 13h30
Microbrasserie À la Fût
670, rue Notre-Dame, St-Tite

Journée « Saines habitudes de vie »

Une journée de plaisir et de détente incluant des jeux thématiques, un dîner « découverte santé », une séance de yoga et pleins de belles surprises!

Coût: 10\$ par personne

Places limitées, faites vite!

Jeudi 27 avril de 10h30 à 15h
Salle Beaudoin, 660 rue Principale
St-Luc-de-Vincennes
Date limite d'inscription: le 21 avril
N.B. Une annulation après cette date pourrait vous être facturée.

CALENDRIER POUR LE MOIS D'AVRIL

Le Périscope



Association des familles et des proches
des personnes atteintes de maladie mentale
Centre-de-la-Mauricie /Mékinac

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN :

6 avril : Tribune des pairs (13 h 30 à 15 h 30)

- Discussions et partages entre proches

13 avril : Croissance personnelle (13 h 30 à 16 h)

- Thème : Étirements et méditation guidée

27 avril : Croissance personnelle (13 h 30 à 16 h)

- Thème : Étirements et méditation guidée

SAINT-TITE :

4 avril : Café rencontre (13 h 30 à 15 h 30)

- Thème : L'attachement et l'affirmation de soi

10 avril : Tribune des pairs (13 h 30 à 15 h 30) et (18 h 30 à 20 h 30)

- Discussions et partages entre proches

11 avril : Croissance personnelle (13 h 30 à 16 h)

- Thème : Étirements et méditation guidée

11 avril : Café rencontre (18 h 30 à 20 h 30)

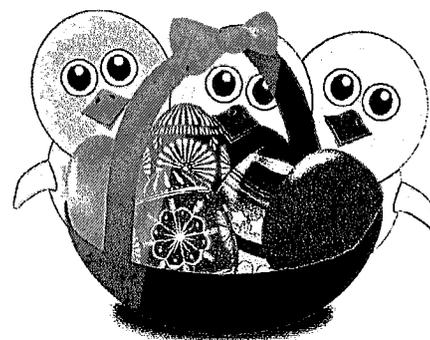
- Atelier de rigolothérapie par Jimmy Simard (Théories et pratiques sur le rire)

24 avril : Tribune des conjoints (18 h 30 à 20 h 30)

- Discussions et partages entre conjoints

25 avril : Croissance personnelle (13 h 30 à 16 h)

- Thème : Étirements et méditation guidée



INSCRIPTION NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS

Téléphone : 819-729-1434

Courriel : emmerger.delonde@cgocable.ca



Centraide
Mauricie
Nous tous, ici





Salon du Bénévolat 2017

Invitation à toute la population. Entrée gratuite.

C'est **Vendredi le 28 avril** que le Centre d'Action Bénévole Mékinac présentera son 1^{er} Salon du Bénévolat qui se tiendra à la **Salle du Club des Aînés de St-Tite**.

Lors de ce salon, les exposants représentant les organismes et les regroupements communautaires se feront un plaisir d'informer les visiteurs sur les services qui sont offerts gratuitement à toute la population du territoire de Mékinac.

Les postes de bénévoles disponibles seront affichés et pourront être consultés à l'entrée du salon.

Les personnes qui désirent s'impliquer bénévolement au sein de la communauté auront la possibilité de le faire directement sur place.

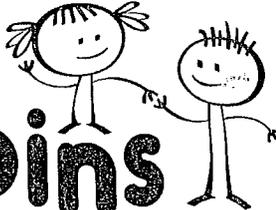
Cette activité de reconnaissance et d'information sera l'occasion pour plusieurs bénévoles de fraterniser et de partager leurs expériences dans le monde du bénévolat. En tout temps lors de cette journée les visiteurs pourront s'attabler entre amis pour un brin de jasette, prendre l'apéro : bière ou vin (2\$), casser la croûte (2\$ repas) ou prendre un café (gratuit) en agréable compagnie. Desserts maison confectionnés par les bénévoles de la popote et offerts gracieusement par le CAB.

La direction et le personnel du CAB Mékinac espèrent que cette activité saura répondre aux espoirs de chacun et désire souhaiter un agréable salon aux visiteurs, organismes et futurs bénévoles.

Si vous désirez avoir des informations supplémentaires concernant cet événement n'hésitez pas à contacter Line Ayotte 418-365-7074 poste 205.

**Conférence
de presse**

**Salon
des
bambins**



**Mercredi 19 avril à 14h à la
Maison des familles de Mékinac
581 rue St-Paul, St-Tite**

**Vous êtes cordialement invités au dévoilement
de la programmation haute en couleur
de la 3e édition du Salon des bambins.**

LA destination famille!

**Soyez les premiers à découvrir les exclusivités
de cette expérience unique en famille!
Les enfants sont les bienvenus à la conférence.
Un léger goûter sera servi sur place.**

Inscription ou information
418 365-4405

RESPONSABLE DU JOURNAL

**Vos suggestions seront appréciées et considérées
Merci!**

**Carole Berger
Secrétaire administrative
Municipalité St-Roch-de-Mékinac
Tél. :819-646-5635
carole.berger@regionmekinac.com**